



ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 16 SEPTEMBRE 2019

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 septembre 2019
- 2. ADMINISTRATION**
 - 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 août 2019 et de la séance extraordinaire du 9 septembre 2019
 - 2.2 Autorisation de signature – Protocole d'entente avec Cogeco Connexion Inc. – Télédiffusion des séances du conseil
 - 2.3 Encadrement et diminution du nombre d'appareils de Loterie vidéo
 - 2.4 Autorisation de signature – Intervention – 147, rue Morin
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**
 - 3.1 Autorisation de l'affectation de soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés
 - 3.2 Emprunts temporaires – Règlement 1279
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Nomination lieutenant et poste d'éligible – Service de sécurité incendie
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1 Recommandation de paiement – Libération de retenue contractuelle – Fourniture et installation d'une pompe à l'usine d'épuration – GEN-2018-022
 - 5.2 Adjudication – Location d'une souffleuse à neige avec opérateur – TP-2019-021
 - 5.3 Travaux supplémentaires et subvention – Pont Alary (rue Saint-Joseph)
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
 - 6.1 Demande de subvention AIRRL au programme PAVL du MTQ – Travaux de réfection routière sur diverses rues
 - 6.2 Autorisation de signature – Demande d'aide financière – Programme PRIMEAU – Réfection d'infrastructures de diverses rues
 - 6.3 Adjudication – Étude, plans, devis et surveillance – portion « éclairage » – Partie nord de la rue Valiquette – GEN-2019-012
 - 6.4 Recommandations de paiement – Divers travaux municipaux
- 7. URBANISME**
 - 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
 - 424, rue de la Perdriole
 - 1215, rue du Bourg-Joli
 - 858, rue Ouimet
 - 7.2 Décisions du conseil – Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - Lot 3 889 978 (rue Saint-Joseph)
 - 1400, boulevard de Sainte-Adèle
 - 2910-2914, rue Rolland
 - 3003, boulevard de Sainte-Adèle
 - 7.3 Adoption de résolution – Demande en vertu du règlement 1000-2008-PPC – 147, rue Morin

7.4 Abrogation de la résolution 2018-345 – Projet majeur de lotissement – chemin des Hauteurs – Dany Proulx

7.5 Amendement de la résolution 2019-236 (5640, chemin des Hauteurs)

7.6 Demande de modification réglementaire – Chemin Pierre-Péladeau

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun point

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Autorisation de signature – Renouvellement de contrat de services pour l'application SURVI-Mobile

10. AVIS DE MOTION

10.1 Futur règlement SQ-2019-01 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre

10.2 Futur règlement 1280 concernant les nuisances

10.3 Futur règlement 1281 relatif aux fausses alarmes

10.4 Futur règlement 1200-2012-Z-33 amendant le *Règlement de zonage 1200-2012-Z* et le *Règlement sur les permis et certificats 1200-2012-PC* visant à définir les infractions liées à l'offre publique d'unités d'hébergement

11. RÈGLEMENTS

11.1 Premier projet de règlement 1200-2012-Z-33 amendant le *Règlement de zonage 1200-2012-Z* et le *Règlement sur les permis et certificats 1200-2012-PC* visant à définir les infractions liées à l'offre publique d'unités d'hébergement

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :

a) Incompressibles – Fonds d'administration – 26 691,74\$ pour la période du 10 au 16 août 2019.

b) Incompressibles – Fonds d'administration – 639 901,63\$ pour la période du 17 au 23 août 2019

c) Incompressibles – Fonds d'administration – 765 356,40\$ pour la période du 24 au 30 août 2019

d) Liste des comptes à payer au montant de 1 037 495,20\$ pour le mois de juillet 2019.

e) Engagements au montant de 267 051,18\$ pour la période du 1^{er} au 31 août 2019.

f) Liste au montant de 11 130,71\$ du mois d'août des factures de moins de 2 000\$ ne nécessitant pas de bon de commande.

12.2 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche d'employés saisonniers Service des loisirs

12.3 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche préposée aux loisirs

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

Le greffier,

(s) Yan Senneville

M. Yan Senneville, OMA